



Dans ce numéro

- Une démarche exemplaire de certification des services selon les normes ISO au Bénin
- Le dispositif de coopération de la ville de Paris à Jéricho, en Palestine
- Accompagner la gestion des réseaux gravitaires en Haïti
- Solutions techniques et promotion de l'hygiène au Nicaragua

Édito

2015, une occasion historique pour changer le monde ?

Le Secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-Moon, a déclaré que les dirigeants du monde avaient cette année une occasion historique d'opérer des changements économiques, environnementaux et sociaux ayant un impact positif sur la vie des populations. Dans les conclusions de son rapport intitulé « *La dignité pour tous d'ici à 2030* », il a insisté sur le fait que l'année 2015 est l'occasion de mener une action d'envergure mondiale. Il souligne que nous avons la responsabilité sans équivoque de faire du développement durable une réalité, de restructurer le système financier mondial pour qu'il réponde à nos besoins et enfin de relever le défi du changement climatique causé par l'activité humaine. Jamais le monde n'a eu un agenda aussi complexe en une seule année, unique pour notre génération.

Trois processus onusiens d'envergure convergent cette année : en juillet, à Addis Abeba, l'adoption d'un cadre global de financement pour mettre en œuvre le programme de développement post 2015, en septembre à

New York, l'adoption des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 (suite des OMD et traduction des engagements de RIO + 20), et enfin, en décembre, la COP 21 (accueillie par la France) qui devrait aboutir à des engagements concrets pour lutter contre le changement climatique.

Nous sommes conscients de la distance qui semble séparer ces conférences et leurs résultats espérés, des réalités tragiques vécues tant en France qu'en Afrique ou au Moyen Orient. Mais la violence que nous subissons prend racine dans les injustices et l'absence de considération portée à la vie humaine et au cadre de vie dans lequel elle s'épanouit. La solidarité que nous portons pour améliorer les conditions de vie des populations dans les pays en développement devrait être le fil rouge des décisions prises par nos gouvernements pendant cette année charnière. Des décisions suivies d'une indispensable application.

Pierre-Marie Grondin,
directeur du pS-Eau

Sommaire

Des nouvelles de l'association

Renouvellement du bureau

Suite au conseil d'administration et à l'occasion de l'assemblée générale annuelle le 19 Juin 2014, le bureau du pS-Eau a été renouvelé.

• **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT remplace René ALA à la présidence.** Diplômé de l'Ecole centrale de Paris, docteur d'Etat en économie à Paris-Dauphine, il a été directeur général de l'agence de l'eau Seine-Normandie jusqu'en 1999, et Haut Conseiller pour l'eau du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE-UNEP) jusqu'en 2002. Il est co-auteur de l'ouvrage EAU, avec Michel Camdessus, Bertrand Badré et Ivan Chéret, paru aux éditions Robert Laffont en 2005.

• **Jacky COTTET est vice-président.** Diplômé de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) et de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, il a exercé les fonctions de directeur départemental de l'Equipement de la Drôme, de la Côte-d'Or et de l'Hérault, et de directeur régional de l'Equipement de la Bourgogne et du Languedoc-Roussillon, entre 1992 et 2005. De 2006 à 2009, il a été président du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse et président du réseau européen des organismes de bassin (EURORIOB).

Le conseil d'administration du pS-Eau, et toute l'équipe exécutive, tiennent tout particulièrement à remercier René Ala pour ces 14 années de mandat actif à la présidence de l'association. Son engagement, sa disponibilité et sa clairvoyance ont permis au pS-Eau de se développer et d'obtenir la reconnaissance dont il bénéficie désormais. Ambassadeur de France, M. René Ala a su mettre au service de tous sa diplomatie et son savoir être. Nous sommes heureux qu'il ait accepté de devenir président d'honneur et de confirmer ainsi son attachement à notre mission.

- 3 Services d'eau et d'assainissement au Bénin
Une démarche de certification de la qualité selon les normes ISO
- 5 En Palestine
Cinq ans de coopération entre Paris et Jéricho
- 9 En Haïti, à Verrettes
Optimiser la gestion communautaire des réseaux gravitaires
- 12 Au Nicaragua
Approche transversale et dynamique participative
- 13 Les infos pS-Eau

Une démarche de certification de la qualité selon les normes ISO

Depuis 1993, les municipalités de Parakou (au Bénin) et d'Orléans unissent leurs efforts en matière de coopération décentralisée. Des conventions de partenariat triennales sont régulièrement déclinées en programmes annuels.

Pour la période 2013- 2015, le programme comprend 11 actions dont une, pluriannuelle, qui concerne le renforcement de la qualité du service basé sur l'application de normes de certification ISO. Une initiative pionnière en Afrique.



Ville d'Orléans

Afin d'assurer un accès pérenne à tous, l'amélioration de la gouvernance des services d'eaux et d'assainissement est une priorité. Face à cet enjeu, l'organisation internationale de normalisation (ISO)¹, propose trois lignes directrices destinées à améliorer la gestion des services d'eau potable et d'assainissement et leur évaluation ainsi qu'une meilleure implication des usagers dans la définition des priorités.

Les objectifs de ces normes visent à :

– encourager le dialogue entre les parties intéressées : les usagers, les autorités locales ou nationales responsables, les opérateurs publics ou privés, les organisations non gouvernementales (ONG), etc. ;

TROIS NORMES ISO CONCERNENT LES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

- **ISO 24510.** Amélioration et évaluation du service aux usagers
- **ISO 24511.** Gestion et évaluation des services d'assainissement
- **ISO 24512.** Gestion et évaluation des services d'eau potable

1. www.iso.org

Une démarche en 6 phases

L'application des normes ISO au Bénin a conduit les intervenants à hiérarchiser les actions à mener :

PHASE 1. Identification des parties intéressées pour l'application des normes ISO, réalisation de la cartographie des acteurs, constitution d'un comité de pilotage.

PHASE 2. Traduction des normes ISO en objectifs, plans d'actions prioritaires, indicateurs de performance et de suivi.

PHASE 3. Exécution des plans d'actions prioritaires avec un suivi des indicateurs.

PHASE 4. Analyse des impacts et actualisation des plans d'actions prioritaires.

PHASE 5. Capitalisation des enseignements, réalisation d'une analyse globale.

PHASE 6. Poursuite de la mise en œuvre des normes sous une forme éventuellement rénovée.

- spécifier les bonnes pratiques en matière de gestion des services d'eau ;
- fournir, au plan local, des méthodes et outils pour définir les objectifs et évaluer les performances ;
- faciliter le contrôle des services d'eau.

Conçues dans une optique de flexibilité maximale, ces normes ont vocation à être universellement applicables, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

Le diagnostic, une étape essentielle

Lancée dès 2010, cette action est pilotée par la direction de la prospective et des relations extérieures (DPDRE) de la mairie de Parakou avec l'appui sur place d'une volontaire de la solidarité internationale de la mairie d'Orléans. Cette volontaire bénéficie d'un soutien méthodologique à distance du pS-Eau.



ville d'Orléans

La réfection des latrines : un des objectifs de la norme 24510.

La mairie a retenu une méthode concertée et participative avec la mise en place :

- **d'un comité de travail** qui regroupe, sous le pilotage de la mairie de Parakou, des représentants de la direction départementale de l'eau, de la coordination départementale de la composante Hygiène et Assainissement de base, du Programme pluriannuel d'appui à l'eau et à l'assainissement (PPEA), des services techniques municipaux, de la société nationale des eau du Bénin (Soneb), et des membres de la société civile (notamment d'ONG liées à l'assainissement). Ces ateliers se réunissent une fois par semaine. Ils ont pour missions d'établir, pour chaque norme ISO, un diagnostic de la situation à Parakou, d'identifier les problèmes de la commune, les objectifs d'amélioration et d'établir le programme des actions nécessaires ;
 - **d'un atelier de validation** qui regroupe le comité de travail et des personnes ressources telles que des représentants des administrations déconcentrées de l'État spécialisées dans la thématique et des représentants de la société civile. Cet atelier se réunit à mi-parcours et en fin de processus. Il a pour but de valider les documents produits par le comité de travail.
- Ce projet est soutenu financièrement par la

mairie de Parakou, la mairie d'Orléans, le conseil régional du Centre et le ministère français des Affaires étrangères. Le budget prévu pour la période 2010-2015 s'élève à 63 750 € (39 750 € pour la période 2010-2012 et 24 000 € pour la période 2013-2015). A ce jour, la mairie de Parakou a défini un plan d'actions pour la norme 24510 : plus de 40 objectifs d'amélioration et 153 actions sont à mener à court, moyen et long terme. Chaque action est budgétisée, priorisée et contient des critères d'évaluation. Ce plan d'actions est communiqué aux partenaires du secteur. Parmi les actions prioritaires de court terme, plusieurs ont déjà été réalisées :

- réalisation du PHAC (Plan d'hygiène et d'assainissement de la commune) pour assurer un meilleur système d'assainissement et de gestion des déchets liquides générés par les ménages avec, notamment, la mise en place d'un document de référence :
- réfection de latrines publiques ;
- sensibilisation des populations riveraines du barrage Okpara sur la nécessité de sauvegarder sa capacité actuelle ;
- organisation de la filière de vente d'eau informelle (comptabilisation des prestataires, contrôle sanitaire de la qualité de l'eau vendue...).

CONTACTS

- Céline Cornier, ville d'Orléans : ccornier@ville-orleans.fr
- Charlotte Balduyck (Volontaire) : orleans.charlotte@gmail.com
- Mohamed Adam Dramane, ville de Parakou : m_adramo@yahoo.fr

– création de périmètres de protection des sources d’approvisionnement en eau, avec des mesures visant à les respecter et à les sécuriser.

Les sessions de travail qui ont abouti à ce plan d’actions ont été très fédératrices, en rassemblant les ressources humaines locales disponibles au sein du secteur. Chaque acteur s’est approprié le plan d’actions et a mobilisé les moyens propres à son secteur.

Sur cette base, la mairie de Parakou poursuit actuellement ce travail, selon la même méthodologie, sur la norme 24511 et le plan d’actions devrait être finalisé en début d’année 2015. L’année 2015 sera consacrée à la norme 24512. ●

Les latrines, une urgence au Bénin

Parmi les actions prioritaires, la norme ISO 24510 prévoit la réfection de latrines. Ainsi, les latrines détériorées de 6 établissements scolaires primaires ont été réaménagées en 2014. En tant que pilier majeur des Objectifs du Millénaire pour le Développement, l’éducation des enfants doit se dérouler dans de bonnes conditions. L’adduction d’eau potable dans les établissements scolaires et l’accès des enfants à des latrines propres et bien entretenues contribuent à la prévention des maladies hydriques et pandémiques.

Il va sans dire que pour de bons résultats scolaires, la santé des écoliers est la première condition d’une bonne acquisition des leçons dispensées par les enseignants. Les bonnes habitudes en matière d’hygiène à l’école entraînent également des changements de comportements au sein d’une fratrie, d’un foyer, d’un quartier, etc.

Un recensement auprès des chefs de circonscriptions scolaires de Parakou établit que les structures des latrines de 14 établissements sont endommagées ou absentes. Une équipe composée des services techniques et du service des relations extérieures de la mairie de Parakou diagnostique sur le terrain quels sont les établissements prioritaires, à partir notamment du ratio effectif d’élèves par rapport au nombre de latrines disponibles dans les établissements.



Cinq ans de coopération entre les villes de Paris et Jéricho

A travers son dispositif « Solidarité Eau », la ville de Paris est engagée aux côtés des collectivités palestiniennes pour améliorer les services d’eau et d’assainissement. Depuis 2009, la coopération entre Paris et Jéricho repose sur la définition et la mise en œuvre d’une stratégie de gestion durable de la ressource à travers un appui multiforme réparti entre études, travaux, assistance technique et formation.

En décembre 2006, un premier déplacement du maire de Paris en Palestine aboutit, en juin 2009, à la signature d’un pacte de coopération et d’amitié entre Paris et la ville de Jéricho. Le secteur de l’eau est ciblé comme domaine d’intervention prioritaire. Depuis, cette coopération se construit autour d’un double dialogue, à l’échelle politique et technique, qui témoigne de la volonté commune d’amélioration des conditions de distribution et gestion de l’eau, et de renforcement des compétences locales.

Située au cœur de la vallée du Jourdain, Jéricho est une oasis alimentée depuis l’Antiquité par la source d’Ain El Sultan, située en hauteur à la périphérie nord-ouest de la ville. Avec une production régulière d’environ 650 m³/h, l’eau, d’excellente qualité, ne nécessite qu’un traitement minimum au chlore.

Totalement indépendante d’Israël, la souveraineté relative à cette ressource fait cependant l’objet de tension entre la municipalité et l’Association des irrigants, qui regroupe une grande partie des agriculteurs de la ville et qui détient des « droits d’eau », (hérités de l’empire ottoman) comptabilisés en heure/semaine. Un système de quotas, amendé à plusieurs reprises par les autorités locales, établit une répartition, régulièrement contestée, entre usage domestique et agricole.

En charge de la gestion du service de l’eau et sous la tutelle de l’Autorité palestinienne de l’eau (PWA¹) la municipalité assure à la fois l’exploitation et la maintenance du réseau d’irrigation qui alimente une surface d’environ 450 hectares, ainsi que du réseau d’eau potable qui dessert la population et une partie des camps de réfugiés d’Ain El Sultan et d’Aqbat Jabert (environ 20 000 usagers).

1. Palestinian Water Authority, équivalent du ministère palestinien de l’eau



Mairie de Paris

La municipalité assure l'exploitation et la maintenance du réseau d'irrigation (sur une surface d'environ 450 hectares) ainsi que celles du réseau d'eau potable.

Avec son statut d'oasis millénaire (la ville a célébré son 10 000^e anniversaire en 2011) qui regroupe de nombreux sites patrimoniaux d'intérêt majeur (monastère de la Tentation, Palais Hisham, Arbre de Zachari), Jéricho est une ville de villégiature et de tourisme. Son climat attractif attire de nombreux Palestiniens, notamment de Jérusalem. En raison de sa localisation stratégique et de son classement en zone A¹, la ville accueille également plusieurs casernes militaires et académies de police. Elle connaît de ce fait un fort dynamisme immobilier et industriel, grâce notamment au projet de zone agro-industrielle financé par la coopération japonaise et le mégaprojet urbain privé du « Jéricho Gate ». Cette diversification des usages accentue la pression sur la ressource liée en parallèle à un accroissement de la demande dû à une croissance démographique estimée à 2,9 % l'an.

L'alimentation en eau potable de la ville est ainsi soumise à des coupures régulières, aggravées par de fortes chutes de pression dans le réseau, surtout en période estivale. Face à un système de gouvernance complexe et parfois conflictuel, il était essentiel de disposer dans un premier temps d'un diagnostic fiable identifiant les points d'appui prioritaires de la coopération et leurs modalités les plus adaptées. Pour conduire cette expertise, la ville de Paris a sollicité sa régie municipale Eau de Paris et mobi-

lisé les fonds de son dispositif « Solidarité Eau », issu de l'application du 1 % de la loi Oudin-Santini.

Une intervention phasée et évolutive

La première étape en 2009 a d'abord consisté en la réalisation d'un schéma directeur de l'eau (cofinancé par l'AFD) confié à l'ONG palestinienne Palestinian Hydrology Group (PHG) selon une approche participative, dans un souci de médiation et de concertation. Eau de Paris a joué le rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la municipalité dans le pilotage de l'étude et a veillé à son appropriation progressive par les services techniques. Présentée en février 2011 aux autorités locales et à un panel élargi de partenaires et bailleurs de fonds, cette étude constitue un diagnostic détaillé des ressources en eau et de leur répartition par types d'usages. Elle fournit un recensement de données fiables (auparavant inexistant) et une synthèse des modes opératoires et des dysfonctionnements.

Bien que les tensions avec les agriculteurs n'aient été que partiellement apaisées, une dynamique de concertation sur la gestion durable de la ressource a été enclenchée auprès de tous les partenaires. La poursuite

Financement du projet

PHASE 1 : 2009-2011

Schéma directeur de l'eau

- Ville de Paris : 118 000 €
- AFD : 65 000 €

PHASE 2 : 2011-2015

Renforcement de l'alimentation en eau des quartiers sud et assistance technique

- Ville de Paris : 400 000 €
- PNUD : 800 000 \$

L'ensemble des travaux et des équipements a fait l'objet d'appels d'offres et a été facilité par un transit des fonds sur un compte spécial ouvert par la municipalité de Jéricho, dans un souci de responsabilisation.

des actions de coopération a dès lors été construite autour des résultats du schéma directeur, en élaborant un nouveau projet échelonné sur 2011-2014 doté de deux enveloppes budgétaires mixant financement d'infrastructures et assistance technique.

Outre la très forte consommation par habitant, le schéma directeur a démontré que les coupures d'eau et les chutes de pression étaient liées à la configuration initiale du réseau et à son extension anarchique sans lien avec la disponibilité de la ressource et la croissance urbaine.

L'enveloppe "travaux" a ainsi été consacrée à la reconfiguration du réseau de distribution par la mise en place de conduites dédiées uniquement au transport. Après élaboration conjointe du cahier des charges et des plans projets avec le service de l'eau de la municipalité, la ville de Paris a cofinancé avec le Pnud¹ la pose d'une

1. Dans le cadre des accords d'Oslo (1995), des zones A, B et C se différencient par le partage de leur contrôle entre l'Autorité palestinienne et Israël. La zone A (soit environ 20 % de la superficie et 55 % de la population en Cisjordanie) est administrée et contrôlée par l'Autorité palestinienne.



Mairie de Paris

Réunion de travail à Paris en novembre 2012.

conduite de 12 pouces sur 4 km entre les réservoirs principaux et le réservoir du sud afin de favoriser l'écoulement vers le quartier de Keftel-Wad, zone prioritaire où se concentre l'extension urbaine. Achevés avec succès en juin 2012, les travaux ont été accompagnés par une assistance technique de supervision doublée d'un volet de suivi des modes d'exploitation du réseau, qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui.

L'enveloppe destinée aux actions de renforcement des capacités a également été mobilisée pour deux autres axes structurants. Le premier concerne la modélisation hydraulique du réseau d'eau potable par les équipes d'Eau de Paris et la formation de leurs homologues palestiniens à sa manipulation et à sa mise à jour ; une délégation technique a été accueillie dans ce but à Paris. Ce modèle, aujourd'hui finalisé, constitue l'élément clé d'une planification durable de l'évolution du réseau, tant en termes de réhabilitation que d'extension. Le deuxième axe a été dédié au renforcement de la gestion administrative et financière du service de l'eau. Le schéma directeur a mis en lumière une forte consommation domestique de 190 l/j/h², très éloignée de la moyenne cisjordanienne de

70 l/j/h. Cette différence s'explique en partie par des périodes de fortes chaleurs la moitié de l'année et par les pratiques locales, telles qu'une agriculture vivrière à l'échelle domestique mais également par une absence de sensibilisation à un usage raisonné de la ressource, considérée comme sacrée et par nature inépuisable.

Rationaliser tarification et fonctionnement du service

L'analyse de la consommation a démontré que 35 % sont destinés à l'arrosage et 20 % à l'utilisation de climatiseurs à eau perdue³, ce qui ramène à une consommation réelle plus cohérente de 90 l/h/j pour les usages domestiques.

La tarification du service au m³ d'eau est ici la plus faible de Cisjordanie, avec un premier seuil de facturation entre 0 et 100 m³ pour seulement 1 NIS⁴ (0,20 €), auquel se rajoute un tarif préférentiel de 0,50 NIS par m³ accordé aux employés de la municipalité, l'un des premiers employeurs de la ville. Pour une eau de qualité, un tarif très

abordable et un service quasi journalier, l'alimentation en eau des usagers semble satisfaisante en comparaison des conditions d'approvisionnement du reste de la Cisjordanie. Néanmoins, en l'absence de suivi et de stratégie de relance, le taux de recouvrement des factures éditées est inférieur à 60 %. L'ensemble du processus de facturation et de recouvrement s'avère insuffisamment planifié et encadré. Le système manuel de relève des compteurs en vigueur est peu fiable, chronophage et surdimensionné en termes de ressources humaines.

C'est pourquoi la ville de Paris accompagne depuis 2013 la refonte du système de facturation et de recouvrement du service municipal. Cinq équipements portatifs ont été financés afin d'optimiser la saisie et le traitement des données⁵ de facturation. Parallèlement, l'expertise du service clients d'Eau de Paris a été mobilisée pour définir un nouvel organigramme et une nouvelle répartition des tâches.

Une formation a été conduite pour appuyer la construction d'une politique de relance et de nouvelles modalités de paiement, la mise en place d'indicateurs de suivi ainsi que la mise à jour du fichier clients. L'objectif général est d'améliorer l'équilibre financier du service, à travers une hausse du taux de recouvrement, qui serait également un signal positif de bonne gouvernance vis-à-vis des bailleurs de fonds souhaitant intervenir dans le domaine de l'eau à Jéricho.

Après 5 années de coopération, l'implication de 8 experts d'Eau de Paris et la mobilisation de 500 000 €, les activités menées affichent un bilan très positif en termes de réalisations. L'alimentation en eau est désormais continue à l'échelle de la ville, 11 agents ont été formés et accompagnés dans l'exercice de leurs fonctions et l'organisation du service de l'eau a été renforcée tant en matière d'outils, de procédures que de modes de pilotage.

1. Programme des Nations unies pour le développement, qui a financé sous contribution japonaise à hauteur de 800 000 \$ la pose de la conduite sur 2,2 km en amont des travaux de la ville de Paris.
2. En comparaison elle n'est que de 80 l/j/h à Hébron et de 120 l/j/h à Paris.
3. Les climatiseurs à eau perdue consomment environ autant d'eau qu'un robinet domestique à demi-ouvert en permanence (0,1 à 0,2 l/s). Leur principal avantage réside dans leur robustesse et leur faible coût. La Municipalité encourage progressivement (au cas par cas et sans plan d'action global pour l'instant) le passage à des appareils plus économiques mais dont le prix d'achat apparaît prohibitif pour une grande partie des ménages.
4. NIS, Nouveau Shekel Israélien.
5. Bien qu'elle soit plus adaptée, l'option de financer des compteurs prépayés n'a pas été retenue à ce stade par les autorités locales.



Mairie de Paris

Inauguration des travaux en présence du maire de Jéricho et du maire de Paris en novembre 2011.

Dans une région au contexte politique fragile, qui génère une multiplication d'intervenants et de sources de financements, ces réussites ont été avant tout possibles grâce à une intervention structurée de la ville de Paris, du diagnostic à l'opérationnel, en faisant évoluer les modalités de coopération en fonction du degré de connaissance du terrain et de la relation de confiance établie avec les autorités locales. Néanmoins, pérenniser ces acquis oblige à une amélioration de la structure institutionnelle et technique locale.

Un environnement complexe à appréhender

Dans l'optique d'aboutir à terme à un système de partage, de distribution et de gestion de l'eau satisfaisant pour tous, la coordination des acteurs locaux demeure insuffisante. Les tensions avec les agriculteurs, qui se sont maintes fois immiscées dans le déroulement des projets, ont conduit la ville de Paris à cibler ses actions bien sûr en application du schéma directeur, mais uniquement sur le réseau d'eau potable, en ignorant les besoins agricoles. Le portage politique des deux partenaires semble à Jéricho comme un prérequis incontournable pour impulser une dynamique favorable à la

réussite des projets. Force est de constater que le schéma directeur n'a pas toujours eu l'effet escompté en tant qu'outil de gouvernance et d'aide à la décision. La relative situation privilégiée de Jéricho en termes d'accès aux ressources en eau ne facilite pas paradoxalement la mise en œuvre de réformes structurelles d'envergure.

L'élection d'un nouveau maire en octobre 2013 a suscité un regain d'implication avec notamment la validation d'une grille tarifaire revue à la hausse. Son absence d'application compromet néanmoins toute avancée significative de réduction de la consommation et du gaspillage. Le financement réservé par la ville de Paris pour la conduite d'une campagne de sensibilisation à l'économie d'eau est également en attente de validation locale.

A la différence d'autres municipalités de Cisjordanie, Jéricho souffre par ailleurs d'un déficit en ressources humaines techniques, qui conduit à une certaine forme d'inertie au sein du service de l'eau. Le départ du référent de la coopération parisienne à l'été 2014 ralentit aujourd'hui le rythme des échanges et le degré d'avancement des actions engagées.

Le succès du volet d'assistance technique sur la facturation et le recouvrement est avant tout basé sur une implication adéquate de l'encadrement, tant sur le pilotage des activités que sur le contrôle et le suivi régulier des indicateurs mis en place, et sur

les mesures correctives qui s'imposeront. Le déploiement des nouveaux équipements ne constitue qu'un outil pour améliorer le service aux usagers et sécuriser la chaîne de facturation.

Sur le plan institutionnel, la PWA affiche une volonté de créer à moyen terme des *regional utilities* vers qui seraient transférées la compétence de gestion de l'eau et de l'assainissement et la propriété des infrastructures. Dans un contexte où le temps nécessaire aux réformes est très long, la priorité doit porter à Jéricho sur la poursuite des efforts de réorganisation du service municipal de l'eau, à la fois pour renforcer la coordination entre équipes techniques et administratives et pour pallier le manque de personnel pour l'exploitation du réseau et l'inspection des piquages illégaux. Rendu à ce jour impossible par la situation politique locale, l'envoi d'un stagiaire de l'École des ingénieurs de la ville de Paris pourrait prochainement intervenir en ce sens. A l'échéance de la convention de financement mi-2015, une évaluation globale de la coopération engagée depuis 2009 permettra de définir les perspectives futures, en fonction de la volonté de chacune des deux villes.

Une coopération tripartite : Paris-Grenoble-Bethléem

La ville de Paris a financé à Bethléem en 2011 des travaux prioritaires de réhabilitation du réseau d'eau à hauteur de 100 000 €, en lien avec un programme de restructuration de l'AFD.

Depuis 2012, l'instruction d'un projet structurant pour la réalisation d'un schéma directeur assainissement est en cours avec Grenoble Alpes Métropole. Son lancement en 2015 sera l'opportunité d'avancer sur le diagnostic et la cartographie du réseau, aujourd'hui inexistant. Une approche participative est retenue afin de diffuser à tous les partenaires les résultats, dont la réalisation d'un plan d'actions et d'une liste d'investissements prioritaires à destination des bailleurs de fonds. ●

CONTACT

• Elodie Cuenca - ville de Paris : elodie.cuenca@paris.fr



Hamap

En Haïti, à Verrettes

Optimiser la gestion communautaire des réseaux gravitaires

Un projet, quel qu'il soit, n'obtiendra l'adhésion totale des populations bénéficiaires que s'il s'inscrit dans un plan de développement communautaire mûrement réfléchi. La mise en œuvre de cette approche nécessite plus de temps mais, à l'exemple du projet conduit par l'Hamap et le Geder dans la commune de Verrettes, elle seule engendrera une dynamique sociale durable et des retombées multisectorielles.

Un pays ne peut pas se développer sans la participation de ses fils.

A la suite du tremblement de terre de 2010, on estime à plus d'un demi million les personnes ayant fui Port-au-Prince pour se réfugier, parfois temporairement, dans les villages loin de la capitale. Le département de l'Artibonite, qui comptait déjà près d'un million et demi d'habitants, a vu sa population augmenter de près de 10 % en quelques semaines. Cette affluence a fait émerger de façon plus criante encore la nécessité d'infrastructures d'accès à l'eau pour les populations, notamment dans les zones rurales. La commune des Verrettes ne fait pas exception car les 7 sections communales qui la composent ont accueilli des déplacés. Soucieuse de répondre aux besoins grandissants et à la demande des villages de la section de Desarmes (qui ne disposait d'aucun accès à l'eau), la commune des Verrettes a sollicité un appui pour l'installation d'une infrastructure dans dix villages. Le Groupe d'experts pour le développement rural (Gerder), ONG locale travaillant depuis près de 10 ans avec ces populations, a tout naturellement répondu à l'appel. Un plan de développement des dix villages de

la section de Desarmes a été élaboré en 2005 et mis en œuvre autour de 8 axes : l'accès à l'eau, à l'éducation, à la santé, la lutte contre l'analphabétisme, le renforcement des organisations locales, la sensibilisation à l'environnement, le développement de l'agriculture (dont l'irrigation des parcelles de cultures vivrières) et l'accès à l'énergie. Chacun de ces objectifs, qui a fait l'objet d'une réflexion approfondie, a été intégré dans des projets mis en œuvre en fonction des priorités et des financements disponibles.

A la demande de la commune, le Geder et l'Ong française Hamap ont conçu et réalisé en commun le projet d'approvisionnement en eau potable de Verrettes, en développant en parallèle des actions dans d'autres axes sectoriels. Il s'agit de capturer une source située en montagne, de construire un bassin de sédimentation, de conduire l'eau sur 3,8 km à travers les collines et trois rivières pour alimenter un réservoir de 100 m³ puis desservir un réseau de 14 km alimentant 10 kiosques-fontaines et près de 200 branchements privés en pleine exploitation. Sont également



Hamap

À partir d'une source située en zone montagneuse, le système d'approvisionnement en eau potable de Verrettes comprend un réservoir de 100 m³ qui dessert un réseau de 14 km alimentant 10 kiosques-fontaines et près de 200 branchements privés. Grâce à cela, aucun cas de choléra n'a été récemment déclaré dans les 10 villages concernés.

prévues 100 latrines familiales et 2 latrines scolaires. Hamap coordonne et rassemble les soutiens financiers (au total 280 000€) et techniques de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, du syndicat des eaux d'Île-de-France, de la région Île-de-France et de l'entreprise Siemens. Le Geder mobilise les services de l'Etat (la Dinépa) et assure les mesures d'accompagnement social.

La participation des populations à l'élaboration de ces infrastructures est très importante, notamment en ce qui concerne la pose des canalisations. Des sessions de sensibilisation à l'utilisation de l'eau et au paiement du service sont assurées par le Geder qui accompagne la mise en place des CAEPA (Comité d'approvisionnement en eau potable et assainissement), un par village. Le CAEPA central, le CAEPAMAD (CAEPA Mahotièrè-Désarmes) est composé de 10 élus, un représentant par comité.

Lors de l'inauguration du réseau en décembre 2012, en présence des autorités locales et de l'ambassadeur de France, des clés ont été symboliquement remises aux membres du CAEPAMAD.

Le réseau est désormais mixte, il dessert les kiosques-fontaines et une centaine de branchements privés. A ce jour, grâce à une eau saine et à des latrines, aucun cas de choléra n'a été déclaré dans les 10 villages desservis par le réseau. Sur la première année d'exploitation (2013), les frais de raccordement aux branchements privés ont permis d'entretenir le réseau, d'investir sur des équipements nouveaux pour de futurs branchements privés et de

subvenir aux coûts de fonctionnement (salaire du fontainier et du secrétaire général).

L'épineuse question du paiement de l'eau

En revanche, à l'instar d'une pratique observée sur d'autres réseaux gravitaires en Haïti (cf. encadré page suivante), les abonnements aux kiosques ne sont pas honorés. Le Geder a dépêché auprès du CAEPAMAD un ingénieur en service civique haïtien pendant presque une année, avec pour mission d'accompagner le comité à trouver des pistes de solution. L'ingénieur a réalisé un travail technique, avec la surveillance du réseau en commun avec le fontainier, et social en rencontrant tous les abonnés. Cet accompagnement participe à la structuration du CAEPAMAD ; il aide également les organismes locaux à se renforcer et à fonctionner ensemble.

Au bout de plusieurs mois de travail, deux solutions complémentaires ont été préconisées et appliquées. Le réseau de distribution a été étendu de presque deux kilomètres vers le village de Désarmes, où l'infrastructure préexistante était défaillante et où les abonnés étaient demandeurs et prêts à honorer le paiement des redevances.

Un fontainier est désormais spécialement dédié à cette partie du réseau. L'investissement s'est avéré rapidement positif : les abonnés paient régulièrement leur facture, l'expert du Geder aide le CAEPAMAD à développer son animation interne, les formations à la gestion de la caisse sont appréciées. De plus, grâce à l'intégration d'un officier local de sécurité, les conflits ont vite été identifiés et apaisés.

La première assemblée générale du CAEPAMAD a eu lieu en juillet 2014. Elle a permis à tous les usagers de se réunir et de s'exprimer. La présence des récents abonnés du village de Désarmes, « bons pailleurs », a contribué au débat sur le paiement et la pérennisation du service. Plusieurs enseignements ressortent de cette assemblée.

L'importance de la participation financière au service de l'eau a été rappelée. Plusieurs abonnés aux kiosques, et certains abonnés privés, ont évoqué le fait qu'ils ont participé à la construction du réseau, qu'ils ont donné du temps et de l'énergie. Ils comprennent l'importance de la participation financière des abonnés au service, mais considèrent que leur participation à la construction constitue un paiement suffisant pour bénéficier de l'accès à l'eau. Pour les impayés, un délai de quatre jours a été retenu, au moins pour les abonnés privés, au delà

CONTACTS

- Claire Tramond, Hamap : claire.tramond@hamap.org (www.hamap.org)
- Eno Hérard – Geder : Enoherard@hotmail.com (www.gederhaiti.comlu.com)



Hamap



Hamap

Un Comité d'approvisionnement en eau potable et assainissement (CAEPA) a été créé dans chaque village.

duquel l'abonnement serait suspendu. Mais à l'échéance, les abonnements n'ont pas été coupés, car plus de 75 % des abonnés avaient acquitté leur facture.

Il a été souligné que le plombier agissait relativement rapidement et correctement quand les réparations s'imposaient.

Ces remarques fournissent des éléments nouveaux de réflexion à intégrer dans les sessions de sensibilisation pour les prochains projets comme celui du réseau d'AEP sur lequel l'Hamap et le Geder prolongent leur partenariat dans la section communale de Pilate.

Au-delà du domaine de l'eau potable et de l'assainissement, la complémentarité du Geder et de l'Hamap s'est traduite par la conduite d'activités structurantes variées : étude pour la construction d'une école, organisation de consultations médicales, etc. Fort de cet ancrage, le Geder a ainsi pu mobiliser des financements pour les autres volets du programme, comme la mise en place de pépinières communautaires et de sensibilisation au reboisement (sur financement canadien).

Depuis trois ans, de nombreuses parcelles irriguées ont vu le jour autour de la source, ainsi que des parcelles familiales autour des maisons dans les villages. Grâce à une ressource abondante, la création d'un second réseau est envisagé, qui pourrait être géré par le CAEPAMAD, bien que dédié à l'irrigation de parcelles vivrières. L'eau serait prise à la même source, avec quasiment le même réseau de distribution, mais à des quantités et conditions différentes ; le

Débat sur la gestion des infrastructures gravitaires en Haïti

Le 27 février 2014, le Sedif (Syndicat des eaux d'Île-de-France) et l'Hamap ont organisé à Paris une journée d'échanges durant laquelle, sur la base de six projets mis en œuvre, ont été évoqués les moteurs et les freins en termes de gestion d'infrastructures gravitaires en Haïti. Il a été communément admis que :

- la gestion communautaire des infrastructures gravitaires est peu efficace : elle connaît des taux de recouvrement dépassant rarement les 30 %. Une expérience de délégation à un prestataire privé a donné de meilleurs résultats, mais le recul est nécessaire pour en analyser les raisons et en tirer éventuellement un modèle ;
- reconnue comme essentielle, la formation à la gestion des communautés et des CAEPA doit être prise en compte bien avant la mise en œuvre d'un projet et maintenue après la fin des travaux ;
- le recours à un partenaire local, stable et impliqué, connaissant les populations et légitime auprès d'elles, est primordial.
- la collaboration avec les services techniques de l'État est indispensable.

trop-plein serait déversé dans des lacs de retenues construits par la Dinépa il y a cinq ans. Plusieurs solutions techniques intéressantes ont été proposées : le choix est entre les mains du CAEPAMAD.

Dans les systèmes existants dans la région, un comité de gestion spécifique est créé. Cependant, l'irrigation dépend du ministère de l'Agriculture et non de la Dinépa. Il est donc délicat, mais pas impossible, de confier la gestion d'une telle infrastructure à un CAEPA, sur un modèle qui reste à définir. Identifier un programme de développement

communautaire et le mettre en œuvre avec les populations semble « couler de source ». Ce n'est pourtant pas si simple ni si courant. Pour les opérateurs expérimentés comme l'Hamap et le Geder, les activités d'appui (notamment post projet) demeurent paradoxalement difficiles à financer. Cependant, dix ans après le lancement de ce processus, avec comme orientation principale l'accès à l'eau, la vie des habitants de la 4e section communale de Verrettes a connu une amélioration dont ils sont les principaux acteurs. ●

Au Nicaragua

Approche transversale et dynamique participative

Particulièrement exposé aux catastrophes naturelles (ouragans, séismes, éruptions volcaniques, inondations) et encore marqué par des guerres civiles récentes, le Nicaragua est le deuxième pays le plus pauvre d'Amérique latine après Haïti. L'association BlueEnergy, a lancé en 2008 un programme d'accès à l'eau et à l'assainissement, deux secteurs particulièrement déficients. Trois concepts clés : partenariats locaux sur le long terme, prise en compte de la diversité culturelle, approche participative.

Enclave inaccessible par voie terrestre et coupée du reste du pays par deux cents kilomètres de forêts tropicales denses, la ville de Bluefields est située sur la côte caraïbe sud du Nicaragua. Sa localisation géographique et le faible développement de voies de transit alternatives rendent les déplacements difficiles dans cette région où le transport fluvial, lent et cher, est le seul moyen de connexion entre les villages.

A la différence de la côte Pacifique, plus riche et plus développée, la côte caraïbe du Nicaragua est organisée en deux régions autonomes. Ce découpage administratif du Nicaragua est révélateur d'un clivage historique enraciné dans la colonisation : tandis que les autres régions sont sous domination espagnole, la côte caraïbe est sous protectorat britannique jusqu'à la fin du XIXe siècle, accentuant au sein d'un même terri-

toire le développement de deux cultures très différentes. De fait, marginalisée à l'échelle du pays, la côte caraïbe a longtemps été oubliée des politiques publiques nationales. Si la coopération internationale, présente au Nicaragua depuis 1983 à travers divers organismes, a fortement contribué au développement du secteur de l'eau et de l'assainissement dans les zones rurales, elle s'est concentrée sur la côte pacifique et les zones centrales du pays.

Au cours des cinquante dernières années, sous l'impulsion de politiques internes d'une part, et de modèles économiques externes d'autre part, les secteurs de l'eau et de l'assainissement au Nicaragua ont connu de nombreuses évolutions : avant 1955, la prestation de services au niveau municipal puis, entre 1955 et 1979, la centralisation de toutes les fonctions, et enfin une décentralisation entamée à partir de 1979.



Modèle de filtre familial

Au niveau national, les organismes responsables du secteur sont en charge du transfert de compétences et d'assistance technique aux Comités sur l'eau potable et l'assainissement (CAPS), qui forment le maillon d'exécution des projets à l'échelle locale. Mais depuis 1979, les décisions sont de fait prises au niveau régional, lequel dispose de moyens insuffisants pour des travaux de grande envergure.

Une situation précaire malgré des avancées

Le Programme de gouvernance économique du secteur de l'eau et de l'assainissement, mis en place entre 2009 et 2012 par les Nations unies (et notamment le Fonds espagnol pour les Objectifs du Millénaire pour le développement), a permis des avancées majeures grâce à la création de différents outils :

- un Fonds d'investissement pour l'eau et l'assainissement (FIAS) pour financer les infrastructures ;
- des départements régionaux d'eau, d'assainissement et d'hygiène (DRASH) pour l'assistance technique et le soutien aux municipalités ;
- un groupe de travail régional et municipal pour coordonner les acteurs impliqués et promouvoir l'assistance technique spécialisée ;
- la mise en place d'un système d'information sur l'eau et l'assainissement (SINAS) au niveau municipal et régional. L'application

CONTACTS

- Melisa Cran – Claire Winé, blueEnergy : contact@blueenergy.fr • www.blueenergy.fr

de cette stratégie régionale se met progressivement en place.

Malgré ces avancées, 48 % des Nicaraguayens (2,8 millions de personnes) ne disposent toujours pas d'un accès à un assainissement amélioré et 600 000 personnes sont encore contraintes de pratiquer la défécation à l'air libre¹. Bluefields, capitale de la région autonome de la côte Caraïbe sud (45 000 habitants) ne dispose d'aucun réseau d'égouts. Son réseau de distribution d'eau n'alimente que 30 % de la ville, avec une eau non potable suite à des défaillances de l'usine de dessalement. Les habitants consomment l'eau de puits rustiques dont la quasi totalité, selon une récente étude de l'université régionale, seraient contaminés par des coliformes fécaux.

Par ailleurs, la disponibilité de la ressource connaît des variations saisonnières importantes : alors que l'eau, abondante pendant la saison des pluies, engendre le débordement des latrines traditionnelles (un risque sanitaire majeur), pendant la saison sèche, dans certaines zones hautes de la ville, les puits n'ont fréquemment plus d'eau.

C'est dans ce contexte que l'association BlueEnergy a lancé en 2008 son programme « Eau Assainissement et Hygiène, pour les habitants de Bluefields et des communautés alentours. Les projets comportent toujours trois composantes : la réalisation de puits type « baptistes » (creusés à la main) ou à perforation motorisée, qui permettent aux familles d'accéder à la ressource en eau ; la construction de filtres à eau de type « bio-sable CAVST² » qui rendent l'eau potable en combinant une action purificatrice biologique et physique ; enfin la construction d'infrastructures sanitaires améliorées pour limiter la contamination des nappes phréatiques.

Depuis 2008, 875 filtres, 72 latrines sèches à double fosse, 106 puits et un prototype de toilette à chasse d'eau manuelle ont été installés. Des agences de l'eau, fondations et entreprises françaises (Fondation Artelia, Fondation Ensemble), des bailleurs de fonds internationaux (USAID, FHI, Fon-



Forage mécanisé d'un puits.

dation Lord Michelham of Hellingly) et des donateurs particuliers soutiennent ces réalisations. Ces projets sont réalisés en étroite collaboration avec la mairie de Bluefields et l'unité municipale "Eau et Assainissement", pour assurer la cohérence avec les actions locales.

Cette collaboration prend diverses formes :

- une concertation en amont des projets avec la mairie et le ministère de la Santé pour l'identification des sites les plus adéquats selon les nécessités des familles et les contraintes du terrain ;
- une mise à disposition de certaines ressources de la mairie (personnel, foreuse, camion de transports...) ;
- une participation régulière au groupe de travail régional et municipal, afin de mutualiser les savoirs des différents acteurs et identifier les prochaines priorités ;
- le renforcement de capacité des équipes municipales par des experts invités dans le cadre des projets.

Par ailleurs, BlueEnergy collabore étroitement avec les universités régionales (URACAN et BICU). Elle propose un accompagnement méthodologique et financier pour certains projets de fin d'étude, cohérents avec ses axes stratégiques. Ce type de collaboration renforce la prise en compte des thématiques de l'accès à l'eau et à l'énergie par le monde académique local, tout en formant les futurs professionnels du secteur.

Enfin, de nombreux projets sont réalisés avec la Fédération pour l'autonomie et le développement de la côte atlantique du Nicaragua (FADCANIC), association locale agissant depuis 1990 sur l'éducation, la santé et l'agriculture, et un des principaux acteurs du développement local reconnus dans la région de Bluefields.

Tenir compte de la diversité culturelle

Contrairement à l'ensemble du pays, relativement homogène de ce point de vue, 6 ethnies différentes peuplent la côte caraïbe du Nicaragua, dont deux originaires d'Afrique (Créole et Garifuna) et trois de la culture métisse indienne (Rama, Miskito et Sumu-Mayangna). C'est pourquoi les formations et visites de suivi sont réalisées en créole ou en espagnol.

Une attention particulière est portée à cette spécificité de la côte caraïbe : réalisée en 2012-2013 en partenariat avec des sociologues, une étude socioculturelle portant sur les solutions sanitaires adaptées au contexte local, a mesuré l'influence de la culture sur la perception des excréments.

Les ministères de la Santé, de l'Éducation et de l'Environnement promeuvent une méthodologie participative particulière pour les projets en eau et assainissement

1. "Cuál es el valor real de un inodoro en Nicaragua?" à voir sur : www.bancomundial.org/es/news/feature/2013/11/18/infografia-inodoro

2. www.cawst.com

intitulée « Familles, Ecoles et Communautés saines » (FECSA), dans laquelle s'inscrit BlueEnergy. Cette méthodologie vise le changement des comportements vers une bonne hygiène, une meilleure santé et une plus grande protection de l'environnement. Plutôt que de cibler un seul type de bénéficiaires au cours d'un même projet, la méthodologie FECSA préconise la mise en place d'une chaîne de connaissances et de bonnes pratiques transmise de manière horizontale entre tous les acteurs : promoteurs institutionnels, promoteurs locaux, étudiants, parents, enseignants et dirigeants communautaires.

L'approche participative est également au cœur de l'action de BlueEnergy. Pour une pleine appropriation des solutions proposées, les bénéficiaires, particuliers ou structures organisées (écoles, centre de santé...) sont considérés comme des acteurs impliqués en tant que tels à part entière dans le processus de réflexion et de décision :

- ils identifient eux-mêmes leurs besoins et analysent les solutions les plus viables au plan technique et économique ;
- ils participent aux réalisations des forages, des filtres et des latrines en fournissant les matériaux locaux et la main-d'œuvre ;
- ils suivent des séances de formation, des rencontres, des visites de contrôle sur l'hygiène, sous forme de jeux ludiques et de dialogues ;
- ils sont les promoteurs des mesures d'hygiènes adéquates et des bonnes pratiques auprès d'autres bénéficiaires ;
- organisés en CAPS (comités d'eau potable et assainissement), ils assurent le suivi des infrastructures.

Les CAPS sont des associations structurées certifiées par l'Etat. Elles regroupent des citoyens qui s'unissent volontairement pour organiser un service d'eau potable dans un quartier ou une communauté rurale. Ils disposent d'un conseil d'administration, dont les membres sont élus par une assemblée générale des habitants, qui se porte garant de la distribution d'une eau potable à tous les usagers. Il a sous sa responsabilité l'exploitation, la maintenance, la conservation, l'extension, l'amélioration du service et l'administration des fonds provenant de la collecte relative à la distribution de l'eau.

BlueEnergy accompagne au travers de ses projets la création et la montée en compétences (organisationnelles et techniques) de ces comités, qui constituent un relais incontournable dans le secteur de l'eau et l'assainissement.

De nouveaux partenaires pour prolonger l'action

BlueEnergy poursuit son action dans la région : une nouvelle phase prévoit la réalisation de 130 filtres, 15 systèmes d'assainissement améliorés et 8 puits grâce aux soutiens de l'association CDC Développement Solidaire, la région Ile-de-France et l'agence de l'eau Seine-Normandie. Cette seconde phase sera également l'occasion d'évaluer les acquis des bénéficiaires des projets précédents.

Par ailleurs, afin d'augmenter l'impact et l'efficacité de son accompagnement, BlueEnergy développe un partenariat avec l'association WaterAid³, implantée sur la côte caraïbe nord.

Enfin, pour répondre à de nouveaux besoins émergents, BlueEnergy provoque des synergies entre ses programmes sectoriels, Eau Assainissement et Hygiène – et Energie et Changement climatique. Des projets de pompage solaire de l'eau pour l'irrigation des cultures ou le stockage de l'eau potable sont ainsi développés. Des solutions sanitaires intégrales sont apportées aux familles à travers la dotation combinée d'un système d'eau potable (filtre + puits), d'un système d'assainissement adapté, d'une cuisinière améliorée émettant moins de particules nocives et de potagers écogérés.

C'est cette approche globale que prône BlueEnergy, qui lie simultanément des actions sur l'eau, l'énergie, l'environnement et la culture, avec une bonne dose de formation, pour un impact maximal sur le développement sanitaire et économique de la côte caraïbe du Nicaragua. ●

3. www.wateraid.org



7^e Forum Mondial de l'Eau du 12 au 17 avril 2015 à Daegu Gyeongbuk, en Corée du Sud

Le pS-Eau sera présent. Il est d'ores et déjà impliqué dans certains processus préparatoires, notamment sur le thème de l'assainissement.

Retrouvez toutes les informations et documents importants concernant cet événement et sa préparation sur notre page web :

- www.pseau.org/fr/fme7

A lire

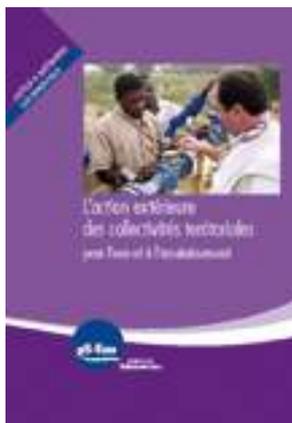
L'action extérieure des collectivités territoriales pour l'eau et l'assainissement

4^e édition, Collection Outils & Méthodes, Les essentiels, 48 pages, décembre 2014

Cet ouvrage s'adresse principalement aux collectivités territoriales, leurs groupements et les syndicats des eaux et d'assainissement, qui agissent en direct ou en soutien d'autres organisations.

Cette quatrième édition se concentre sur les aspects législatifs, administratifs, et financiers de la mise en place d'une politique de coopération décentralisée : dans quel cadre juridique s'inscrit-on ? Quel mode d'intervention adopter selon le niveau d'implication souhaité et ses ressources disponibles ? Quelles formalités entreprendre ? Comment trouver des financements complémentaires ? Il a été conçu comme un relais vers d'autres sources d'informations.

Téléchargeable sur : www.pseau.org/outils/biblio



Etre solidaire pour l'accès à l'eau et à l'assainissement

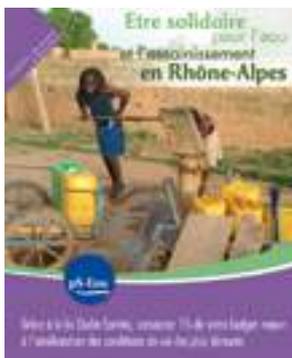
Un livret électronique interactif

Document interactif d'un nouveau genre, le pS-Eau vous propose ce livret électronique présentant la mobilisation des acteurs français de solidarité pour l'accès à l'eau et à l'assainissement. Entièrement consultable en ligne, il est enrichi de témoignages vidéo, de petits films, de quiz et d'outils téléchargeables, pour sensibiliser à la problématique de l'accès à l'eau, présenter le cadre d'intervention des acteurs français, valoriser les expériences existantes, et donner des clés pour s'engager à son tour. A consulter sur :

• www.pseau.org/solidarite-eau/pour-tous

Avec le soutien du conseil régional Rhône-Alpes, ce document a été décliné spécifiquement sur cette région, montrant ainsi les dynamiques existantes au niveau local, et valorisant les acteurs engagés sur ce territoire.

• Etre solidaire pour l'eau et l'assainissement en Rhône-Alpes : www.pseau.org/solidarite-eau/rhonealpes



Investing in water and sanitation : increasing access, reducing inequalities

UN-water global analysis and assessment of sanitation and drinking-water (GLAAS), 2014 report, 108 pages, OMS

Le nouveau rapport 2014 d'analyse et d'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable vient de sortir, il s'intitule « Investir dans l'eau et l'assainissement : accroître l'accès, réduire les inégalités ». Ce rapport, publié tous les deux ans par l'OMS à la demande de l'ONU-Eau, présente une analyse globale des atouts et des défis du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène à partir de données collectées auprès de 94 pays. Il dresse un état des lieux mondial des cadres d'action publique, des dispositifs institutionnels, des ressources humaines, ainsi que des flux internationaux et nationaux qui financent l'assainissement et l'eau potable. Cette année, il intègre un encart valorisant la contribution des collectivités territoriales et des agences de l'eau françaises.

• Disponible uniquement en anglais, sur : www.who.int/water_sanitation_health/glaas/2014/en/

Une exposition pour agir sur l'accès à l'eau potable

11 panneaux réalisés avec le soutien de la région Rhône-Alpes et de l'Agence Française de Développement, décembre 2014

Aujourd'hui encore, 1 personne sur 4 dans le monde consomme de l'eau non potable ; des milliers d'enfants, d'hommes et de femmes en meurent chaque jour. Cette situation ne peut laisser indifférent et doit tous nous interpeller.

Cette exposition réalisée par le pS-Eau avec le soutien de la région Rhône-Alpes et de l'Agence Française de Développement nous invite à réfléchir aux raisons pour lesquelles il est urgent d'agir. Elle donne des pistes et des conseils sur les actions à mener et illustre les dynamiques en cours ainsi que les partenaires avec qui travailler.

Les deux derniers panneaux sont dédiés aux initiatives rhônalpines.

Cette exposition est destinée à un public varié, professionnels, grand public, scolaires, associations, collectivités territoriales, etc.



- Disponible en kakémono grand format de 85 x 200 cm et en posters de 30 x 59 cm auprès du pS-Eau
- Disponible en PDF sur : www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_expo_eau_potable_2014.pdf



Programme Solidarité Eau
32, rue Le Peletier
75009 Paris
T. +33 (0)1 53 34 91 20
pseau@pseau.org
www.pseau.org

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin
Rédacteurs en chef :
Guillaume AUBOURG
Céline NOBLOT

Ont participé à ce numéro :
BALDUYCK Charlotte
CORNIER Céline
CRAN Melisa
CUENCA Elodie
DRAMANE Mohamed Adam
HÉRARD Eno
TRAMOND Claire
WINÉ Claire

Conception graphique,
réalisation : Solange Münzer
Impression : Panoply

 www.facebook.com/pseau
 www.twitter.com/pseau